Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle 13 mai 2023

Membres du conseil d'administration présents :

- ✓ Mathieu Lemay
- ✓ Yvon Brissette
- ✓ Marie-Claude Lalonde
- ✓ Mylène Marchand
- ✓ Martin Ouellet
- ✓ Sylvie Dalpé

Membres de l'association présents

- ✓ Mélanie Barrette
- ✓ Philippe Thibault
- ✓ Denise Brunelle
- ✓ Élisabeth Delisle
- ✓ Robert Meunier

Invité

- ✓ Alexandre Bérubé-Tellier OBVRLY

1. Ouverture de l'assemblée

 Nous débutons l'assemblée à 10 :03
 Mathieu Lemay préside l'assemblée et nous faisons un tour des gens présents afin que chacun se présente sommairement.

2. Ordre du jour

 Nous ajoutons le point 9a dans varia pour les dates de pêche suit à la demande de Mélanie Barrette

 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Philippe Thibault et appuyé par Yvon Brissette le tout est adopté à l'unanimité.

3. Procès verbal de 2022

 Mélanie Barrette a 2 demandes :
 a. Site de la ville pour le projet des bandes riveraines. Yvon Brissette lui communiquera le lien et aussi une copie de la documentation fournie par la municipalité
 b. Information sur les discussions sur la navigation, Yvon Brissette lui communiquera ces informations.

 Elle se propose aussi pour l'entretien du site Web, nous la contacterons.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Martin Ouellet, appuyé par Yvon Brissette et adopté à l'unanimité.

4. États Financiers

Yvon Brissette nous présente les états financiers de l'association et commente 2 points concernant l'achat d'un disque de Secchi et un l'achat de chèques. Nous avons eu 21 membres qui ont payé leur cotisation en 2022, nous sommes présentement à 22 membres pour 2023.

Voici un tableau résumé des revenus et dépenses :

Année 2022	
Revenus	**840.63 $**
Dépenses	**777.32 $**
Revenu - Dépenses	**63.31 $**
Solde début année	**1 179.52 $**
Balance	**1 242.83 $**

Frais bancaires	**35.40 $**	
Frais Internet	**54.70 $**	
FRSVL	**119.98 $**	
Timbres et papeterie	**391.83 $**	* Achat de chèques 154$
Déplacements et repas	**- $**	
Divers	**175.41 $**	** Disque Secchi
	777.32 $	

Pour payer votre cotisation il y a diverses options :

a. Par virement Interac en utilisant notre adresse courriel ARLDPR@HOTMAIL.COM
b. Par chèque à l'ordre de l'association des Riverains du Lac des Pins Rouges et envoi au 820 rue Boulé,
 Longueuil, QC J4J 1T4
c. En personne si vous passez par le 400 Ch du Lac des Pins Rouges, qui est la résidence de notre trésorier

5. Navigation

Martin Ouellet nous présente les recommandations du comité sur la navigation adoptées par le CA durant l'année. Ces recommandations sont le fruit de rencontres de Martin avec différents usagers du lac à l'été 2022 et ceux-ci adhéraient à celles-ci. Nous les listons ci-contre :

I. Circuler à basse vitesse près des rives
II. Pratiquer les sports de traîne au centre du lac et entre 10h et 17h

III. Avoir un comportement sécuritaire et courtois
IV. Se protéger des plantes envahissantes
V. Entretenir son embarcation en prenant soin du lac

Il passe alors la parole à Alexandre Bérubé-Tellier que nous avons le plaisir d'avoir avec nous qui est directeur à l'organisme de Bassin Versant des Rivières du Loup et Yamachiche (OBVRLY). Il nous présente les recherches effectuées concernant la navigation sur les lacs au Québec. Nous constatons que différentes études définissent le type d'embarcations et leurs effets sur les rives et sur les sédiments au lac de même que les zones sécuritaires de déplacement sur l'eau. En conclusion à cet exposé il nous montre des affiches ou panneaux informant les usagers des lacs.

Nous savons déjà que la municipalité de St-Alexis-des-Monts a accepté de placer un panneau des recommandations cités plus haut. Nous devons fournir un exemple du contenu de ce panneau, rôle du prochain CA.

Monsieur Robert Meunier suggère aussi de placer ce genre de panneau sur le lac même, sa suggestion est intéressante.

À la fin de sa présentation, Alexandre nous donne un aperçu du rapport sur les poissons dans notre lac préparé par le ministère.

Il termine sa présentation par une session de questions.

Nous le remercions de sa présence et lui souhaitons de bonnes vacances puisqu'il les a interrompus pour sa présentation à l'AGA.

6. Étude des poissons dans notre lac.

Le ministère de l'environnement, de la lutte contre les changements climatique, de la Faune et des parcs (MELLCFP) a effectué une étude sur la population de poissons dans notre lac en 2022. Il s'agit de tendre des filets avec des trous de différentes grandeurs pour attraper les poissons, le but étant ici de déterminer s'il y a des touladis dans le lac.

En fait, oui il y a des touladis mais le nombre attrapé n'est pas significatif. Les filets ont été tendus entre le 31 août et le 1er septembre. IL y a eu 10 touladis avec des grandeurs variant de 35 à 84 cm de longueur et âgés de 7 à 22 ans. Il y a aussi d'autres types de poissons allant de l'achigan à petite bouche jusqu'à des barbottes.

Suite à cette étude, il y a eu ensemencement de touladis et cette opération se répétera 5 autre fois à tous les 2 ans. Le touladi vient à maturité après 13 ans et ne pourra être pêché avant.

Une copie du rapport sera déposée sur notre site ARLDPR.ORG pour consultation.

7. Qualité de l'eau

Marie-Claude Lalonde et Mathieu Lemay nous donnent un statut des paramètres d'analyse du lac. Selon les différents paramètres notre lac se situe dans la zone

oligotrophe. Toutefois cette année nous notons une baisse du niveau de transparence qui en moyenne est de 5.2 m mais depuis les 2 dernières années il est de 4.5 m, donc à surveiller. Les pluies, le nombre plus grand de bateaux et l'activité des embarcations de type sea-doo peuvent expliquer en partie cette diminution.

8. Bande riveraine

La municipalité a fait parvenir aux propriétaires un document sur les bandes riverains.

Mylène Marchand nous en fait un résumé. Elle nous informe que la municipalité commencera cet été à visiter des lacs pour vérifier l'état de leurs berges. En premier lieu ce sera 3 lacs près ou au village : le lac à la perchaude, le lac du village et le lac loisir. Les citoyens seront visités et informés des correctifs à apporter s'il y a lieu.

9. Activités prévues en 2023

Le CA a défini les sujets suivants à développer en 2023 :
- Plan directeur de l'eau
- Sensibilisation à la bande riveraine
- Suivi des fossés et ponceaux sur les chemins

10. Questions

Philippe Thibault suggère que la cotisation pourrait être pour 2 ou 3 ans avec des réductions pour un temps plus long. Cette suggestion sera donc discuté à la prochaine session du CA

11. Élection des membres du CA

Les personnes suivantes sont proposées :
- Yvon Brissette
- Mylène Marchand
- Marie-Claude Lalonde
- Martin Ouellet
- Philippe Thibault

Sylvie Dalpé propose ces candidatures, Mathieu Lemay seconde et les personnes nommées ayant accepté elle sont toutes élues.

Des mandats de 2 ans et 1 an sont disponibles, au prochain CA nous déterminerons quels mandats assignés.

12. Varia
 a. Dates de pêche

Présentement les dates de pêche débutent le 1er juillet pour toutes les espèces et se terminent selon la variété de poissons.

Mélanie Barrette demande que la pêche soit permise pour la fin de semaine familiale des 2 au 4 juin 2023. Mathieu Lemay l'informe que les dates de pêche sont révisées une fois tous les 2 ans par un comité au ministère en juin habituellement et que nous devons faire parvenir toute modification au moins 3 à 4 mois avant. Il est trop tard pour cette année, nous prenons note de sa demande et soumettrons un changement pour l'été prochain. Nous en discuterons au prochain CA.

13. Levée de l'assemblé

L'assemblée est levée à 11 :50 heures.